

AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DEMANDE DE PPCMOI 2019-0067**

Aux personnes intéressées par un projet de résolution portant le n° 20-01R-038 pour une demande de PPCMOI visant le lot 6 225 578 situé au 2357, route 337.

Le conseil de la municipalité de Sainte-Julienne a adopté, le 20 janvier 2020, le projet de résolution n° 20-01R-038 visant à modifier la demande de PPCMOI 2017-0040 acceptée par la résolution 17-12R-466 qui autorisait la construction de trois immeubles multifamiliaux, soit le 2357 et les futurs 2363 et 2369 route 337, sur un seul lot, soit le lot 6 225 578. La demande de modification déposée par les propriétaires vise à autoriser la subdivision de ce lot en 4 lots distincts. Cette modification aurait notamment pour effet de créer 1 lot enclavé à construire et 1 lot non constructible servant d'allée d'accès et de stationnement aux trois bâtiments déjà autorisés. La subdivision du lot aurait également pour effet de créer, sur les lots construits, des marges dérogatoires et un coefficient d'occupation du sol supérieur à ce qui est autorisé au règlement de zonage n° 377, le tout tel qu'illustré au plan déposé par la firme d'arpenteur Chaurette – Robitaille – Guilbault (dossier 2483-0101A, minute 21 467). Les autres éléments de la demande de PPCMOI 2017-0040, notamment en terme de cadre bâti, demeurent inchangés et ne sont pas touchés par la présente demande de modification.

Ce projet de résolution contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes habiles à voter.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet aura lieu le 29 janvier 2020 à 18h00 à l'hôtel de ville, situé au 2450, rue Victoria, à Sainte-Julienne. Au cours de cette assemblée, le conseiller responsable des dossiers d'urbanisme expliquera la demande et les conséquences de son adoption et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer au sujet du projet de modification de PPCMOI déposé.

Toute personne intéressée par ce projet de résolution peut en prendre connaissance au bureau de la secrétaire-trésorière/directrice générale à l'Hôtel de Ville, 2450, rue Victoria, du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00.

Donné à Ste-Julienne, ce 22 janvier 2020


France Landry
Directrice générale et secrétaire-trésorière